



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-668-893 du 20/04/2015

MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGÉS DE SEGPA DE COLLEGE AU TITRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015

Référence : décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Directeurs-adjoints chargés de SEGPA - Mesdames et Messieurs les Principaux de collège dotés de SEGPA - Messieurs les Inspecteurs d'Académie-Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale

Dossier suivi par : Mme GUISTETTO - Tel : 04 42 91 73 71 - Fax : 04 42 91 70 06 - mel : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

1) Le mouvement des directeurs-adjoints chargés de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de collège organisé au titre de la rentrée scolaire 2015 aura lieu fin **JUIN 2015**.

Les demandes de mutation seront établies à l'aide du formulaire ci-joint.

Le nombre de vœux est limité à 6.

Les demandes revêtues de l'avis du chef d'établissement et de l'IEN compétent seront transmises pour le lundi **18 Mai 2015** à la Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale (département des Alpes de Haute Provence : pôle gestion des ressources humaines et des moyens à l'attention de Madame RICHELME Sandra, département des Hautes Alpes : division du 1^{er} degré à l'attention de Madame JAFFRELOT Monique, département des Bouches du Rhône : division des personnels enseignants DP2 à l'attention de Madame REINAUD Laury, département de Vaucluse Pôle du 1^{er} degré Bureau des opérations de gestion collective à l'attention de Madame COURTIN Chantal).

Les Inspecteurs d'Académie- Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale, après avoir porté leurs avis, m'adresseront l'ensemble des demandes de mutation accompagnées d'un bordereau nominatif ainsi que la fiche informatique individuelle de synthèse de chaque candidat pour le **mercredi 3 Juin 2015**.

2) Modalités spécifiques aux SEGPA labellisées REP et REP+ : voir liste ci-dessous

Les postes dans les EPLE labellisés REP et REP+ seront pourvus sous forme de poste profilé, après entretien et avis favorable du chef d'établissement.

Cet avis sera sollicité par le Rectorat à compter du jeudi 4 juin 2015

Les personnels intéressés par une affectation dans ce type d'EPL sont invités à joindre à leur dossier de mutation toute pièce utile pour l'examen de leur demande et à expliciter leurs motivations.

Liste académique complète des SEGPA labellisés REP et REP+ (postes non vacants et postes vacants):

SEGPA - CLG Anselme Mathieu à Avignon (REP+)
SEGPA - CLG Jas de Bouffan à Aix-en-Provence (REP)
SEGPA - CLG Lou Garlaban à Aubagne (REP)
SEGPA - CLG François Raspail à Carpentras (REP)
SEGPA - CLG Alphonse Daudet à Istres (REP)
SEGPA - CLG Jules Verne Le Pontet (REP)
SEGPA - CLG Jean Giono à Manosque (REP)
SEGPA - CLG Louise Michel à Marseille 10 (REP)
SEGPA - CLG Jacques Prévert à Marseille 13 (REP+)
SEGPA - CLG Arthur Rimbaud à Marseille 15 (REP+)
SEGPA - CLG Jean Moulin à Marseille 15 (REP+)
SEGPA - CLG Henri Barnier à Marseille 16 (REP+)
SEGPA - CLG Marcel Pagnol à Martigues (REP)
SEGPA - CLG René Cassin à Tarascon (REP)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint à titre **indicatif** la liste des postes vacants à la prochaine rentrée scolaire, mais tout poste peut être sollicité. Les personnels sont invités à considérer que tous les postes sont susceptibles de se libérer par le jeu même du mouvement et à formuler les vœux d'affectation les plus larges.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

**MOUVEMENT DES DIRECTEURS-
ADJOINTS
CHARGES DE S.E.G.P.A.**

Liste des Postes Vacants à la Rentrée Scolaire 2015

ALPES DE HAUTE PROVENCE (04) :

DIGNE LES BAINS

SEGPA - CLG GASSENDI

HAUTES ALPES (05) :

BRIANCON

SEGPA - CLG Les GARCINS

BOUCHES DU RHONE (13) :

MARSEILLE (13ème)

SEGPA - CLG JACQUES PREVERT (labellisé REP+)

MIRAMAS

SEGPA - CLG MIRAMARIS

VAUCLUSE (84) :

CARPENTRAS

SEGPA - CLG FRANCOIS RASPAIL (labellisé REP)

LE PONTET

SEGPA - CLG JULES VERNE (labellisé REP)

SORGUES

SEGPA - CLG DENIS DIDEROT

DEMANDE DE MUTATION DANS L'EMPLOI DE DIRECTEUR-ADJOINT
CHARGE DE SECTION D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL ADAPTE

NOM (en capitales) M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	GRADE ACTUEL (corps d'origine) :
PRENOMS :	ECHELON :
DATE DE NAISSANCE :	à compter du :
Marié (e) <input type="checkbox"/> Pacsé (e) <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>	EMPLOIS OU FONCTIONS
Charges de famille : - enfants à charge	Actuelles :
Profession du conjoint :	à compter du :
Lieu d'exercice :	ETABLISSEMENT D'EXERCICE :
S'il est membre de l'enseignement, préciser son grade et sa discipline	Titres universitaires Date d'obtention :
ADRESSE PERSONNELLE :	Date d'obtention du DDEEAS :
téléphone :	POSTES DEMANDES
MOTIF DE LA DEMANDE (joindre les justificatifs si nécessaire : rapprochement de conjoint ou PACS, bénéficiaire de l'obligation d'emploi).	1.....
	2.....
	3.....
	4.....
	5.....
	6.....
	DERNIERE NOTE ADMINISTRATIVE :
	DERNIERE NOTE PEDAGOGIQUE :

Certifié exact

Vu et vérifié

Date :

Le chef d'établissement

Signature :

Fiche à envoyer pour le lundi **18 Mai 2015** au plus tard au secrétariat particulier de monsieur l' Inspecteur d'académie-Directeur des services de l'éducation nationale du département d'origine.

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ACTUELLE :

Date :

Signature

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE :
(Enseignement spécialisé) :

Date :

Signature :

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, DSDEN :

Date :

Signature :

AVIS DU RECTEUR :

Date :

Signature :